

COMMUNE LAVERNOSE-LACASSE
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrages exprimés : 18
Date de la convocation : 18/03/2024

Objet : Renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs entre la fédération des foyers ruraux 31-65, l'association du foyer rural de Lavernose-Lacasse et la commune.

Numéro : III-2024/27

SEANCE du 25 mars 2024

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE et le vingt-cinq mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Patrick, DESPLAS Janine, LAMANDE Laurent, ZARADER Karine, GUERINI Gilberte, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, LEBLOND Alain, SENTENAC Chrystèle, FEUILLERAT Patrick, DEPUYMAURIN Thierry, TORRES Sébastien

Pouvoirs : MASCRE Gérard pouvoir à PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal pouvoir à ZARADER Karine, LELEU Gérard pouvoir à DELSOL Alain, GUELIN Carole pouvoir à TORRES Sébastien

Absents : DOTTO Christian, BASCANS Pascale, PAROLIN Vanessa, LEROUX Jean-François, BIZET Cécile

Madame PELLEGRINO Yvette élue secrétaire de séance.

Exposé des motifs :

La commune de Lavernose-Lacasse développe une politique publique jeunesse, par le biais notamment des structures associatives. L'utilisation d'une convention pluriannuelle d'objectifs est une contractualisation mutuelle qui permet à la commune et aux associations de poser les bases de leur collaboration.

Les objectifs communs poursuivis par la FDFR 31-65, de l'association du Foyer Rural de Lavernose-Lacasse et la commune sont :

- Engager une démarche laïque porteuse de mixité sociale, caractérisée par le souci permanent d'un vivre ensemble luttant contre toutes formes de discrimination
- Promouvoir l'engagement des parents et des associations locales
- Favoriser l'analyse critique, la citoyenneté et la solidarité
- Tout mettre en œuvre pour accueillir des publics en situation de handicap
- Prendre en compte les spécificités du territoire, ses richesses et ses contraintes
- Accueillir tous les mineurs du territoire de Lavernose-Lacasse et ses alentours

La convention est conclue au titre de l'année 2024 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

REÇU EN PREFECTURE

le 28/03/2024

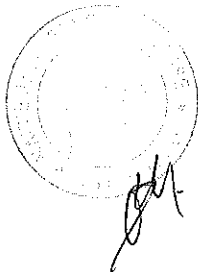
Application agréée E.legalite.com

- D'approuver le renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs entre la fédération des foyers ruraux 31-65, l'association du foyer rural de Lavernose-Lacasse et la commune.
- D'autoriser le Maire à signer la convention et les documents afférents

**A la majorité des membres présents et représentés
POUR : 18 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
A LAVERNOSE LACASSE LE 25/03/2024
LE MAIRE.
Alain DELSOL**



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the secretary of the meeting.

**Certifie exécutoire compte tenu de
la transmission à la Sous-
Préfecture le
De la publication le
Fait à Lavernose-Lacasse
Le Maire**

REÇU EN PREFECTURE

le 28/03/2024

Application agréée E-legalite.com